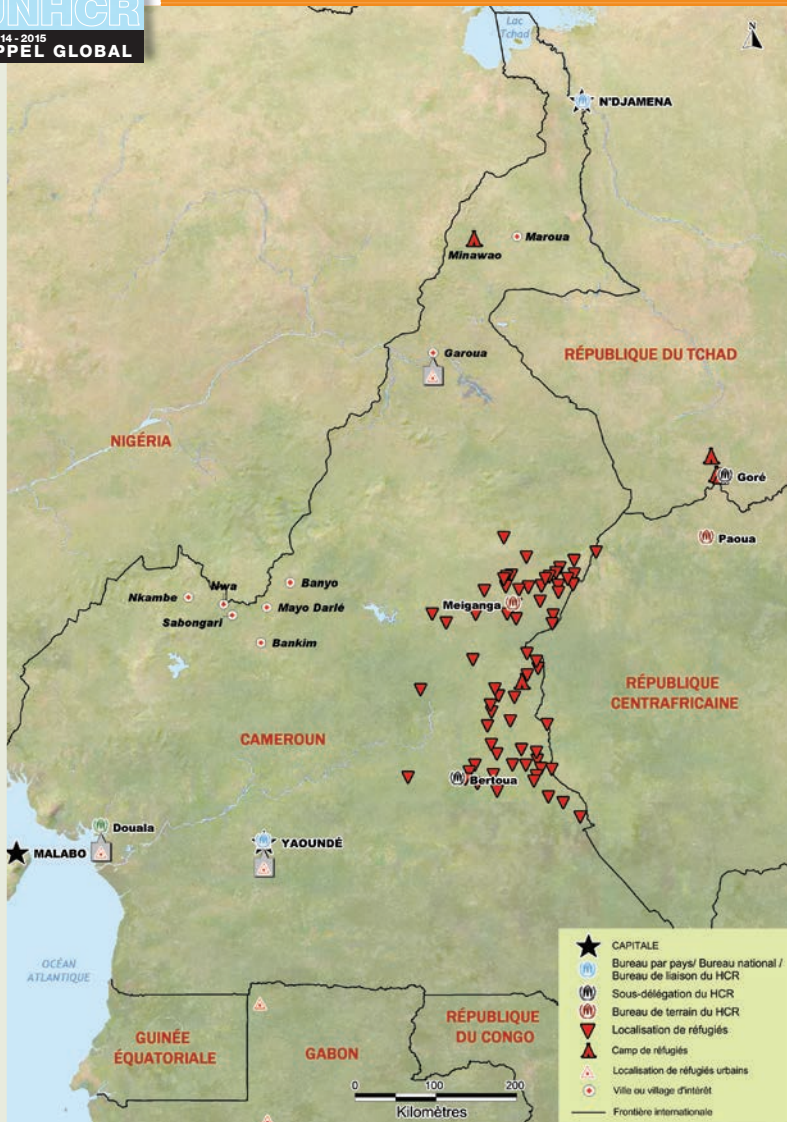


Aperçu

Environnement opérationnel

- Sur le plan de la sécurité, la situation est globalement calme au Cameroun. Cependant, en raison de l'instabilité qui trouble la région, le Cameroun a accueilli des réfugiés et des demandeurs d'asile provenant de pays limitrophes et principalement de la République centrafricaine (RCA), du Nigéria et du Tchad.
- Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, les réfugiés centrafricains sont dispersés dans plus de 308 sites, répartis sur un territoire de plus de 50 000 kilomètres carrés. Ce défi logistique est aggravé par le mauvais état des routes, de sorte qu'il est particulièrement difficile au HCR et à ses partenaires d'accéder aux zones d'installation des réfugiés.
- Le Cameroun offre actuellement l'hospitalité à plus de 100 000 personnes relevant de la compétence du HCR. Le pays, qui a toujours ouvert ses frontières aux demandeurs d'asile, est signataire de tous les grands traités internationaux et régionaux sur les réfugiés. Dans ce contexte, une loi définissant le cadre juridique de protection des réfugiés a été adoptée en juillet 2005 et le décret d'application du texte a été signé en novembre 2011. Deux commissions chargées de l'éligibilité et des recours ont été créées et leurs membres désignés. Cependant, ces organes ne sont pas opérationnels pour l'heure. Le Cameroun n'a pas encore signé les Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie.
- Sur le plan économique, le Cameroun fait partie du groupe des pays pauvres très endettés et se classe à la 150^e place parmi les 187 pays étudiés dans le Rapport du PNUD sur le développement humain en 2013.
- Le Gouvernement du Cameroun accorde une protection et un asile aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR en allouant des terrains pour les camps de réfugiés de Noundoué et de Minawao. Les autorités facilitent également l'accès des enfants réfugiés aux écoles et aux centres de santé locaux, avec le soutien du HCR.



Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	4
Effectifs totaux	91
Internationaux	7
Nationaux	44
Volontaires des Nations Unies	40

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2014 dans le cadre de son opération au Cameroun seront, selon ses prévisions : les réfugiés centrafricains qui fuient depuis 2006 l'insécurité causée par la montée du banditisme et d'autres formes de criminalité dans le nord-ouest de leur pays ; un groupe de réfugiés centrafricains qui a commencé à arriver en mars 2013, à la suite d'une nouvelle vague de troubles politiques et d'insécurité ; et les réfugiés nigériens chassés par les affrontements entre les insurgés et les forces gouvernementales. Le pays accueille des réfugiés et des demandeurs d'asile urbains, qui résident pour la plupart à Yaoundé et Douala et sont originaires de 28 pays, dont la Côte d'Ivoire, la RCA, la République du Congo (Congo), le Rwanda et le Tchad.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Rép. centrafricaine	94 450	94 450	86 470	86 470	78 250	78 250
	Tchad	1 540	1 540	1 640	1 640	1 690	1 790
	Nigéria	1 760	1 760	1 820	1 820	1 870	1 870
	Pays divers	960	960	1 060	1 060	1 080	1 260
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	1 330	1 330	1 300	1 300	1 260	1 260
	Tchad	460	460	450	450	440	440
	Guinée	240	240	230	230	230	230
	Pays divers	820	820	800	800	770	770
Total		101 560	101 560	93 770	93 770	85 590	85 870

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2014, le HCR s'emploiera comme précédemment à offrir protection et assistance aux réfugiés centrafricains qui vivent dans plus de 300 sites dispersés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Il s'attachera en priorité à améliorer l'état de santé de la population, à assurer l'accès à l'éducation et à accroître ou à maintenir l'approvisionnement en eau.

S'agissant des réfugiés et des demandeurs d'asile vivant en milieu urbain, les principaux objectifs consisteront à améliorer l'accès aux structures de santé et à l'enseignement, et à appuyer les rapatriements librement consentis dans la sécurité et la dignité. En ce qui concerne les solutions durables, l'Organisation déploiera des efforts particuliers, de concert avec ses partenaires, pour développer les activités génératrices de revenus et le renforcement des moyens de subsistance, de

manière à permettre aux réfugiés centrafricains d'accroître leurs possibilités d'intégration sur place.

Aux fins de la réduction des cas d'apatridie, le HCR entend faire campagne pour la délivrance d'actes de naissance, appuyer les bureaux de l'état civil et sensibiliser les parents à la nécessité de déclarer les naissances.

Les contraintes en matière de ressources pénaliseront vraisemblablement les secteurs suivants: accès aux soins de santé, éducation, enregistrement des faits d'état civil et autosuffisance, en particulier dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua (réfugiés centrafricains) et dans la région de l'extrême-nord (réfugiés nigériens). Ces régions, qui comptent parmi les plus pauvres du pays, manquent d'infrastructures essentielles, notamment d'écoles, de centres de santé et de points d'eau. En milieu urbain, la qualité des soins médicaux prodigués aux réfugiés pourrait également se ressentir de l'insuffisance des ressources.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Besoins de base et services essentiels			
État de santé de la population amélioré			
Les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant en milieu urbain ont accès au système de santé national. Cependant, ils doivent payer les traitements. En 2014 et 2015, le HCR offrira un appui financier et un appui direct aux services de santé locaux. Afin d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires pour les réfugiés résidant dans des camps, le HCR interviendra auprès des autorités, construira 12 centres de santé et en rénovera sept autres, supprimera progressivement les dispensaires mobiles et fournira des équipements aux 33 centres de santé existants, ainsi qu'aux 12 centres récemment construits.			
Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès aux structures de santé primaire nationales	Réfugiés centrafricains dans l'Est et l'Adamaoua	80 %	10 %
Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès à des soins de santé primaires	Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain	90 %	5 %
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
En dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics, le HCR et les partenaires afin de promouvoir un enseignement de qualité pour tous en milieu urbain, certains facteurs limitent encore l'accès des réfugiés, notamment la participation aux frais pour les examens, les évaluations, les transports, l'achat d'uniformes et de livres. Le HCR entend optimiser l'accès à une éducation de qualité pour les enfants réfugiés, en particulier les filles et les enfants handicapés. Dans les camps, le HCR poursuivra sa nouvelle stratégie éducative pour assurer l'accès des enfants réfugiés à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire, ainsi que l'accès d'au moins 50 pour cent des enfants âgés de 3 à 5 ans à l'éducation préscolaire.			
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés centrafricains dans l'Est et l'Adamaoua	16 498	Domaine prioritaire
Nombre d'élèves scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire	Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain	766	191
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
En 2014 et 2015, le HCR prévoit, entre autres choses, de construire 70 points d'eau, de former 70 comités de gestion de l'eau et de renforcer les capacités des 30 comités existants, de réparer 35 pompes manuelles accessibles aux réfugiés et de former 15 individus à l'entretien des pompes. Le volume moyen disponible devrait de ce fait être d'au moins 16 litres par personne et par jour.			
Nombre de personnes formées à la gestion de l'eau en collaboration avec les autorités locales ou d'autres partenaires externes	Réfugiés centrafricains dans l'Est et l'Adamaoua	400	250
Nombre de trous de sonde/puits remis en état	Réfugiés centrafricains dans l'Est et l'Adamaoua	45	15
Solutions durables			
Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé			
En 2014 et 2015, le HCR se propose de promouvoir le rapatriement librement consenti si les conditions observées en RCA et au Nigéria s'y prêtent. Aux fins de la planification, le rapatriement de 20 000 réfugiés est envisagé.			
Nombre de visites de reconnaissance organisées	Réfugiés centrafricains dans l'Est et l'Adamaoua	12	9
Nombre de personnes recevant des colis d'aide au retour	Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain	1 000	500
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Au Cameroun, l'environnement socioéconomique est caractérisé par un taux de chômage élevé. L'emploi indépendant est l'un des meilleurs moyens de favoriser l'insertion socioéconomique des réfugiés. En 2014 et 2015, les réfugiés qui ont des qualifications professionnelles seront encouragés à entamer des activités entrepreneuriales et recevront une aide pour renforcer leur capacité à le faire.			
Nombre de personnes recevant des conseils sur les débouchés existant sur le marché	Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain	300	100
Nombre de personnes bénéficiant de formations à la création/gestion d'entreprise	Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain	300	100
Plus grande réduction des cas d'apatridie			
Le HCR entend réduire le nombre des personnes risquant de devenir apatrides en élaborant une stratégie de solutions durables avec le Gouvernement, en renforçant les capacités des institutions locales concernées, en organisant des campagnes d'information et de sensibilisation, en aidant 3 000 individus vulnérables à confirmer leur nationalité et en prêtant son concours aux autorités pour organiser des campagnes itinérantes d'enregistrement des naissances.			
Nombre de personnes de nationalité non déterminée bénéficiant d'une aide pour confirmer leur nationalité	Ensemble des individus apatrides ou risquant de le devenir	3 000	3 000
Mesure dans laquelle l'information sur les procédures d'acquisition de la nationalité est diffusée dans les médias	Ensemble des individus apatrides ou risquant de le devenir	75 %	25 %

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG :

Agence adventiste de secours et de développement, *Africa Humanitarian Action*, Association de lutte contre les violences faites aux femmes, FAIRMED, *International Medical Corps*, *International Relief and Development*, Plan – Cameroun, Première Urgence - Assistance Médicale Internationale, Services de secours catholiques

Autres :

FICR

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère des Affaires sociales, Ministère de l'Eau et de l'énergie, Ministère de l'Éducation de base, Ministère de l'Économie, de la planification et du développement régional, Ministère de la Promotion de la femme et de la Famille, Ministère des Relations extérieures, Ministère de la Santé publique, Services des Gouverneurs des régions de l'Est et de l'Adamaoua

Coordination

Le HCR collabore avec des ministères, des institutions onusiennes, d'autres organisations internationales et des ONG.

Le Haut Commissariat travaillera en étroite coopération avec le ministère des Relations extérieures, aidant les Commissions nationales d'éligibilité et des recours à assumer la pleine responsabilité des procédures de détermination du statut et d'enregistrement, ainsi que de la délivrance de documents aux réfugiés ; il poursuivra par ailleurs sa collaboration avec le ministère de la Promotion de la femme et de la famille et le ministère des Affaires sociales.

Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, les partenariats avec les services des Gouverneurs et les entités décentralisées de l'État seront renforcés, et la coopération avec la FICR et les ONG partenaires se poursuivra.

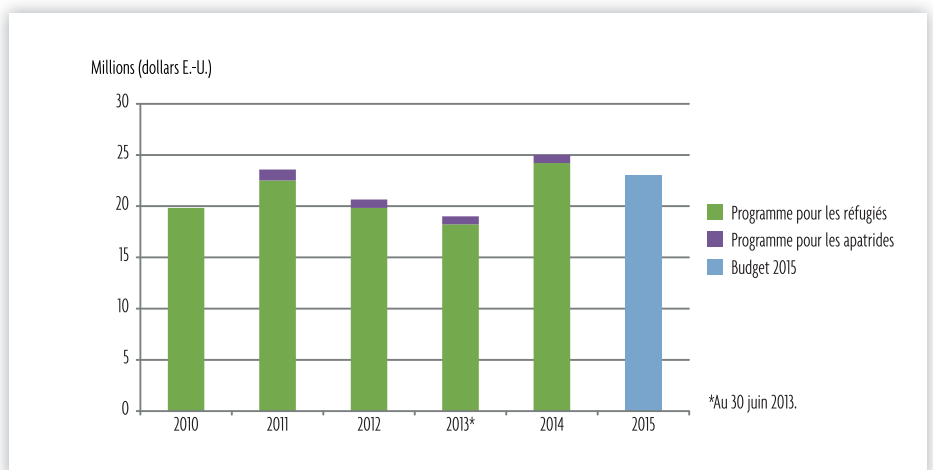
En milieu urbain, le HCR assurera une direction stratégique en matière de protection internationale et d'assistance auprès des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence par l'intermédiaire de ses partenaires d'exécution.

En 2014, la coopération nouée avec le FNUAP, ONU-Femmes, le PAM et l'UNICEF dans les domaines de la nutrition, de l'éducation, de l'enregistrement des faits d'état civil, de la protection de l'enfance, de la santé de la procréation et de la lutte contre la violence sexuelle et sexiste se poursuivra.

| Informations financières |

Deux appels supplémentaires ont été lancés en 2013 pour répondre aux nouveaux besoins suscités par les récents afflux de réfugiés en provenance du Nigéria et de la République centrafricaine. En raison de ces nouvelles situations, les besoins globaux évalués sont plus importants en 2014 qu'au cours des années précédentes et s'élèvent à 25 millions de dollars E.-U.

Budget pour le Cameroun | 2010–2015



Budget 2014 pour le Cameroun | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	18 232 097	782 931	19 015 028
Environnement de protection favorable			
Instruments régionaux et internationaux	0	73 688	73 688
Droit et politique générale	88 096	0	88 096
Institutions administratives et pratiques	56 768	0	56 768
Accès à l'assistance juridique et recours	232 738	0	232 738
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	102 836	0	102 836
Sous-total	480 437	73 688	554 125
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissement de profils	218 658	0	218 658
Procédures de détermination du statut	333 545	0	333 545
Documents individuels	198 239	0	198 239
Enregistrement et documents d'état civil	232 612	135 546	368 158
Sous-total	983 055	135 546	1 118 601
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	409 111	0	409 111
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	260 468	0	260 468
Protection des enfants	242 620	0	242 620
Sous-total	912 200	0	912 200
Besoins de base et services essentiels			
Santé	2 813 334	0	2 813 334
Santé procréative et services liés au HIV	783 046	0	783 046
Nutrition	628 429	0	628 429
Sécurité alimentaire	485 878	0	485 878
Eau	1 651 557	0	1 651 557
Assainissement et hygiène	496 775	0	496 775
Articles ménagers de base	706 273	0	706 273
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	417 181	0	417 181
Éducation	3 229 173	0	3 229 173
Sous-total	11 211 646	0	11 211 646
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	256 486	0	256 486
Coexistence avec les communautés locales	77 121	0	77 121
Autosuffisance et moyens d'existence	3 467 746	0	3 467 746
Sous-total	3 801 353	0	3 801 353
Solutions durables			
Retour volontaire	1 998 903	0	1 998 903
Intégration	727 180	0	727 180
Réinstallation	98 446	0	98 446
Réduction des cas d'apatridie	0	327 155	327 155
Sous-total	2 824 529	327 155	3 151 683
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	297 523	0	297 523
Sous-total	297 523	0	297 523
Appui à la logistique et aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	825 362	0	825 362
Gestion des opérations, coordination et appui	2 881 500	256 543	3 138 043
Sous-total	3 706 862	256 543	3 963 405
Total du budget 2014	24 217 605	792 931	25 010 536